Préfecture de l'Eure

DDTM - SPRAT
1, avenue du Maréchal Foch
27022 EVREUX Cedex

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan de zonage règlementaire
Planche 4 : centre Est du PPRT

Plan de Prévention des Risques Technologiques

établissement SNECMA
communes de Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Giverny, Heubecourt-Haricourt, Panilleuse, Pressagny l'Orgueilleux, Saint-Marcel, Tilly et Vernon
approuvé par arrêté préfectoral du 31 août 2012

légende

- Périmètre d'exposition aux risques
- Limites communales

Zonage règlementaire

- Zone d'interdiction r1
- Zone d'interdiction r2
- zone d'interdiction r3
- zone d'autorisation sous conditions b1
- zone d'autorisation sous conditions b2
- Zone d'autorisation sous conditions b3
- zone grisée

N

Données DDTM27 et DREAL NH

0 0,1 0,2 0,3
Kilomètres

Échelle: 1:5 000